

Synthèse de la formation

L'évaluation de la durabilité des activités d'élevage : « Comprendre et Mesurer pour Améliorer »

G. Duteurtre, C. Corniaux, J. Lasseur, R. Pocard-Chapuis,
P. Salgado, I. Touré, J. Vayssières, M. Vigne

L'évaluation de la durabilité des activités d'élevage : un nouvel agenda

Depuis le rapport « L'ombre portée de l'élevage » publié par la FAO en 2006, l'élevage est reconnu à la fois pour sa contribution aux grands équilibres écologiques de la planète, mais aussi pour sa contribution au développement local de nombreuses zones rurales. Mais en même temps, le secteur élevage dans son entier, ou certains modes d'élevage en particulier, sont pointés du doigt pour leurs impacts potentiellement dangereux sur l'environnement et la société. Les modes d'élevage sont ainsi l'objet de vifs débats de la part des consommateurs, des firmes, des décideurs politiques et de la société civile qui s'expriment notamment via les médias, les lobbys ou les ONGs.

Afin de contribuer à ces débats et aux décisions qui les accompagnent, la recherche est sollicitée pour mieux évaluer l'impact des modes de production, de commercialisation et de consommation sur le développement durable des territoires, des pays, de la planète. De ce fait, les recherches sur le développement durable de l'élevage doivent être capables d'articuler ces différentes échelles tout en s'intéressant aux multiples dimensions de la durabilité. L'objectif de ces travaux consiste à favoriser l'émergence et la mise en œuvre « d'alternatives » au développement de l'élevage « conventionnel ». Il s'agit de rendre possible l'existence d'un élevage « répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures ».

Plus spécifiquement, l'évaluation a un rôle à jouer pour identifier ces « alternatives », c'est-à-dire identifier et accompagner des innovations techniques et sociales, des trajectoires de développement susceptibles d'améliorer la durabilité de ces systèmes complexes. Pour cela, elle se doit de participer à la construction d'indicateurs dépassant la simple évaluation des potentialités économiques, pour prendre en compte les conditions et impacts sociaux et environnementaux des alternatives, ainsi que de leurs implications politiques. En ce sens, la démarche d'évaluation doit se poser en « lanceur d'alertes », mais aussi en « *think tank* ». Elle doit produire des indicateurs environnementaux et sociaux innovants susceptibles de faire naître de nouvelles conceptions du développement.

Mais, pour participer au développement durable, l'évaluation se doit aussi d'être à l'écoute de ces acteurs, participative. En particulier, sur les terrains du Sud, elle doit placer au cœur des systèmes pour en appréhender leur capacité à dégager des revenus, des emplois, des services. L'évaluation doit s'approprier les questions sociales et politiques qui se posent sur les territoires qu'elle étudie. A la fois parce que ces questions sont déterminantes pour l'évolution des systèmes de production, mais également parce qu'elles constituent des indicateurs de durabilité. La démarche d'évaluation doit ainsi s'inscrire dans une perspective de suivi et d'analyse des trajectoires locales et globales qui façonnent les communautés humaines en question, en intégrant les dimensions historiques mais aussi prospectives de ces trajectoires. Enfin, l'évaluation doit pouvoir être à l'écoute des visions portées par les différents acteurs des territoires, et au besoin rendre compte de leurs éventuelles contradictions.

Quelques éléments à retenir sur la notion de développement durable

La formation a insisté sur les questions de **rentabilité** qui rentrent en jeu dans la recherche de la durabilité. Un élevage « durable », c'est avant tout un élevage encouragé par des firmes, des politiques, des marchés et des communautés paysannes qui se posent la question de leur développement durable, y compris de leur compétitivité. Un élevage qui, grâce à son positionnement particulier vis-à-vis du marché ou de l'agro-industrie, se révèle capable de générer des revenus, tout en valorisant mieux l'environnement et en favorisant le développement social. Il s'agit donc d'intégrer la dimension économique dans une vision plus globale, et non pas de compromettre l'efficacité économique des systèmes au prix leur efficacité sociale et environnementale.

La formation a souligné la pertinence de **coupler différentes méthodes pour aborder dans leur diversité et leur complexité les questions du développement durable**. La mobilisation de méthodes complémentaires permet en effet de discuter des compromis nécessaires entre les 3 piliers du développement durable, compromis auxquels sont soumis les acteurs de l'élevage. Il apparaît notamment important de développer des couplages entre approches ACV (à caractère plutôt environnemental) et approches filières (à caractère plutôt économique). De même, les méthodologies d'évaluation de la durabilité sociale semblent encore peu nombreuses, mais elles sont pourtant nécessaires pour compléter les méthodes actuelles ciblées sur les évaluations environnementales et économiques. D'ailleurs, la formation a montré que, dans certains cas, le développement de l'un des trois piliers de la durabilité (économique, social ou environnemental) ne pouvait se faire qu'au détriment de l'un des deux autres, soulignant ainsi l'importance des « arbitrages » (*trade-offs*).

La formation a insisté sur **l'intérêt de l'analyse territoriale pour étudier la durabilité des activités d'élevage**. Le territoire s'entend comme un espace délimité géographiquement, approprié par les acteurs, et possédant ses propres règles de gestion et de gouvernance. Or, dans les territoires où il est pratiqué, l'élevage se caractérise par de nombreuses interactions avec les autres composantes des socio-écosystèmes : forêts, pâturages, zones agricoles, zones urbaines, infrastructures, marchés, etc. La durabilité de l'élevage ne peut donc s'entendre sans considérer ses interactions avec les autres secteurs d'activités. Évaluer la durabilité d'un territoire, c'est appréhender pour chaque situation ce qui doit être conservé ou amélioré, ce qui peut l'être effectivement, et les façons d'accompagner ces changements. S'agit-il d'améliorer la durabilité de l'élevage au sens strict, c'est-à-dire sa capacité à durer ? Ou bien s'agit-il d'améliorer la durabilité du territoire dans lequel l'élevage est inséré, quitte à ce que les systèmes d'élevage eux-mêmes aient à évoluer ? L'objet territoire présente enfin l'avantage de rassembler toute une communauté scientifique autour de l'ancrage, la résilience (des systèmes socio-écologiques) et la gouvernance. Pour aller plus loin, il semble important de positionner la notion de territoire dans les démarches d'évaluation mises en œuvre par la recherche scientifique internationale en langue anglaise.

Les participants ont souligné que **la durabilité était surtout définie par la capacité des systèmes d'élevage à durer dans le temps**. Évaluer leur durabilité, c'est être capable de se projeter dans l'avenir, et faire en sorte d'éviter les « points de non retour », les « irréversibilités », les « limites » permises par l'écosystème, les « seuils », ou les risques de « destructuration sociale ». Mais c'est aussi identifier les opportunités et bifurcations intéressantes, pour anticiper les états futurs. Ces bifurcations peuvent être suggérées, favorisées, négociées, impulsées, ou rendues obligatoires par certains acteurs. Ces opportunités et bifurcations rendent ainsi compte de la flexibilité ou des capacités de résilience des systèmes d'élevage. De ce point de vue, la durabilité s'évalue surtout en « dynamique ». Elle rend compte de la capacité à « s'adapter » aux changements locaux, ou globaux, ou aux nouvelles demandes de la société. Son évaluation se nourrit des rétrospectives, et alimente la prospective. Elle relève de la capacité à « faire mieux ».

Des démarches d'évaluation à développer

La formation a souligné l'importance de considérer l'évaluation dans une pluralité d'objectifs : comprendre, mesurer, et améliorer.

La compréhension du système, de son organisation et de son fonctionnement est nécessaire pour identifier les indicateurs pertinents et les voies de progrès. Lorsqu'on parle de filière, on reconnaît implicitement que les liens d'amont à l'aval sont des liens à la fois techniques, économiques, sociaux, géographiques. Lorsqu'on parle de « chaîne de valeur », on fait l'hypothèse que ces liens d'amont à l'aval sont façonnés en priorité par le marché. De même, la compréhension des systèmes de production, des territoires, nécessite de prendre en compte ces interrelations complexes qui façonnent les relations fonctionnelles entre différentes composantes du système considéré. Evaluer la durabilité requiert une expertise sur ces processus d'organisation et de fonctionnement des systèmes considérés afin d'identifier les indicateurs pertinents.

Evaluer consiste ensuite à mesurer un jeu d'indicateurs qui rendent compte des « niveaux » de performances. En l'occurrence, il s'agit de quantifier un certain nombre d'indicateurs économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette mesure suppose de s'accorder localement sur des unités et sur des procédures de mesure acceptables dans les territoires concernés, ce qui sous-entend la convergence autour d'indicateurs, et la complémentarité des outils pour les évaluer. Une réflexion importante doit être menée, de façon participative, pour identifier des indicateurs sociaux quantitatifs qui fassent sens dans le contexte étudié. Il s'agit aussi de repositionner les systèmes dans leur contexte afin de cerner les indicateurs de durabilité les plus pertinents. Par exemple, un système de production qui consomme beaucoup d'eau dans un environnement où l'eau est abondante est plus durable qu'un autre qui en consomme moins mais dans un environnement où la ressource est limitée.

L'amélioration du système est l'aboutissement de la démarche d'évaluation. Cette finalité lui donne son sens. Il convient donc, au cours de la démarche d'évaluation, d'insister sur les voies d'améliorations, sur les choix possibles pour l'avenir. Il s'agit de se focaliser sur les « innovations de niche » ou sur les « solutions » susceptibles d'améliorer la durabilité des filières en place, mais aussi de générer l'émergence de filières durables qui n'existaient pas encore. Par exemple, il s'agit de susciter au sein de filières informelles des innovations durables impliquant des infrastructures telles que la mise en place de quarantaine, ou l'installation de marchés physiques, qui s'inséreraient dans un projet territorial cohérent.

Evaluer la durabilité constitue ainsi à une démarche intégrative devant s'appuyer sur ces trois dimensions de l'action de recherche : « comprendre et mesurer pour améliorer ».

Des partenariats à renouveler

La formation a permis de rassembler de nombreux partenaires issus de plusieurs réseaux de recherche. L'implication de six dispositifs en partenariat soutenus par le CIRAD et ses partenaires (DPs Amazonie, PPZS, Malica, Asap, Spad et Systo) a apporté une grande diversité de terrains, de systèmes d'élevage concernés, et d'organisations de recherche. **Cette richesse partenariale** et cette ouverture mérite d'être cultivée pour donner lieu à de nouveaux types de projets de recherche internationaux mobilisant des méthodes communes. En particulier, cette richesse partenariale permet de développer des approches comparatives pour évaluer la généralité des approches dans des contextes socio-économiques différents.

Par ailleurs, il ressort de la formation que la recherche en général, et plus particulièrement les démarches d'évaluations, doivent s'engager de manière plus volontaire dans le partenariat avec les **organismes du développement et avec la société civile**. C'est ce partenariat avec les institutions locales, nationales ou globales, publiques ou privées, qui peut garantir la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation aboutie, pour comprendre les systèmes d'élevage, en apprécier les performances, et susciter des améliorations possibles. La contribution de la recherche au développement durable de l'élevage consiste ainsi autant en un « avis d'expert » qu'en une « co-construction » d'innovations localisées.

In Duteurtre G., Lasseur J., Corniaux C. (Coord.), 2017 : « Approches et méthodes pour évaluer la durabilité des activités d'élevage dans les pays du Sud », Compte-rendu de la formation "Vous avez dit « élevage durable » ? " qui s'est tenue à Gorée (Sénégal) du 16 au 19 octobre 2016, Version Finale du 20 janvier 2017, CIRAD, 53 p.
<http://umr-selmet.cirad.fr/actualites/l-elevage-durable-s-invite-a-goree>